



HAL
open science

La socialisation par le sport, revers et contre-pied : Les représentations sociales du sport de rue

Jean-Charles Basson, Andy Smith

► **To cite this version:**

Jean-Charles Basson, Andy Smith. La socialisation par le sport, revers et contre-pied : Les représentations sociales du sport de rue. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1998, Sports en ville, 79 (1), pp.33-39. <10.3406/aru.1998.2175>. <hal-04947815>

HAL Id: hal-04947815

<https://ut3-toulouseinp.hal.science/hal-04947815v1>

Submitted on 14 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



La socialisation par le sport, revers et contre-pied : Les représentations sociales du sport de rue

Jean-Charles Basson, Andy Smith

Citer ce document / Cite this document :

Basson Jean-Charles, Smith Andy. La socialisation par le sport, revers et contre-pied : Les représentations sociales du sport de rue. In: Les Annales de la recherche urbaine, N°79, 1998. Sports en ville. pp. 33-39;

doi : <https://doi.org/10.3406/aru.1998.2175>

https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1998_num_79_1_2175

Fichier pdf généré le 07/03/2022



Résumé

La socialisation par le sport : revers et contre-pied

Les sports de rue que beaucoup de jeunes pratiquent hors et à côté des clubs sont mal perçus par les acteurs publics qui y voient une menace pour leur action sociale. Leur prolifération n'obéit pas moins cependant à des formes d'organisation et de discipline que leurs adeptes s'imposent. Ces derniers déplorent alors que les autorités locales ne les reconnaissent pas comme partenaires à part entière de l'animation urbaine. Ce malentendu entre jeunes et institutions pose avec acuité la question de la pertinence des modes d'action publique guidant les politiques territoriales.

Abstract

Socialization through Sports : Back-handed and Opposing Views

The street sports that many young people participate in, apart from clubs or parallel to them, are perceived negatively by public authorities, which view them as a threat to their community actions. Yet their proliferation is governed by forms of organization and discipline that their followers impose on themselves. So the latter take issue with local authorities for not recognizing them as full-fledged partners in the planning of city activities. This communication problem between young people and institutions poses the question of the relevance of the modes of public action on territorial policies, in a particularly acute way.

Resumen

La socialización por el deporte : reverso y posiciones contrarias Los deportes callejeros que muchos jóvenes practican fuera y al lado de los clubes son vistos con malos ojos por los actores públicos que ven en ellos una amenaza para su acción social. Su proliferación se debe no obstante en gran medida a formas de organización y disciplina que se imponen sus adeptos. Estos últimos deploran por lo mismo que las autoridades locales no los reconozcan como interlocutores a carta cabal de la animación urbana. Este malentendido entre jóvenes e instituciones plantea de forma aguda la cuestión de la pertinencia de los modos de acción pública que guían las políticas territoriales.



LA SOCIALISATION PAR LE SPORT : REVERS ET CONTRE-PIED

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU SPORT DE RUE

Jean-Charles Basson, Andy Smith

Le sport est soumis à des examens réguliers et contradictoires. Sont ainsi diagnostiqués, tout à la fois, la démocratisation des disciplines et l'individualisation des pratiques, sa contribution à l'édification nationale et le repli identitaire qu'il peut également favoriser, son rôle de pacificateur social et les violences rituelles auxquelles il donne lieu... Les valeurs socialisatrices qui lui sont traditionnellement prêtées échappent pourtant à cette règle et semblent demeurer immuables : le goût de l'effort, l'esprit d'équipe, l'altruisme, le dévouement et le sacrifice à la cause commune, le partage des louanges animenteraient encore et toujours cette école d'humilité que serait resté le sport.

Évoluant entre une perception publique approximative et les représentations sociales ambivalentes dont il est porteur, le sport de rue ne répond pas à ces critères. Spontanées, éphémères, auto-organisées, clandestines ou sauvages, les pratiques sportives de rue (qu'il s'agisse du jogging, du VTT, du vélo acrobatique, du skateboard, du roller-skating ou de toutes les formes de streetball : basket, football, hockey!...) se dérobent, jusque dans les qualificatifs qu'on leur attribue, au cadre cognitif et organisationnel caractérisant l'action publique sportive traditionnelle. Ainsi le sport de rue prend-il les canons de la socialisation sportive portée par les clubs à revers ou à contre-pied. Non pas qu'il s'agisse pour ses jeunes adeptes de promouvoir une pratique systématiquement opposée et exactement contraire à celle qui prévaut dans les organisations sportives, mais bien plutôt, constatant les dérives affectant de nombreux clubs (scandales financiers, tricheries, dopages, violences dominicales...), de tenter de les contourner en choisissant délibérément de « jouer sur le mauvais pied », autrement dit, contre la tendance la plus couramment observée².

C'est ainsi que voir dans le rejet des clubs, tantôt le symptôme d'une « crise de la socialisation » affectant les grandes instances (la famille, l'école, les mouvements de jeunesse...), tantôt la manifestation d'une « crise de la représentation » touchant les corps intermédiaires (les partis politiques, les syndicats, les associations...) ne suffit pas à caractériser l'évolution propre aux sports et aux modes organisationnels qui entendent le régir. Les moti-

vements et les référents des jeunes adeptes du sport de rue sont, sans doute, davantage à rechercher dans l'intelligibilité des modes d'expression usités par ces derniers et dans l'impact qu'ils produisent sur les acteurs publics.

Une perception publique fuyante

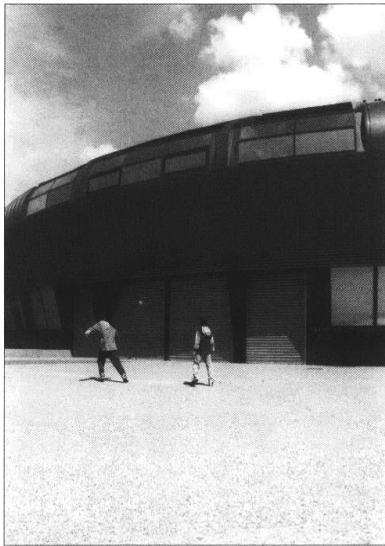
« On n'a pas de retour dans les quartiers ». Tel est le leitmotiv qui semble rythmer le discours des acteurs publics concernés par l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sportives territoriales de l'agglomération



Galerie de l'Arlequin à la Villeneuve, Grenoble, 1998.

1. Sans compter d'autres pratiques hybrides que l'on serait bien en peine de nommer. Nous pensons, par exemple, à ces jeunes que nous avons vu pratiquer le tennis-ballon sur une table de ping-pong en béton.

2. Cet article est extrait d'un rapport de recherche (Basson, Smith, 1996) présentant les résultats d'une enquête par entretiens semi-directifs réalisés auprès de 40 acteurs publics des politiques sportives locales (élus, responsables des services techniques des mairies, membres de l'Association intercommunale de prévention de la délinquance, représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, animateurs, éducateurs, entraîneurs, gardiens de gymnase et policiers) et de 80 jeunes de 16 à 25 ans des quartiers de cinq villes de l'agglomération grenobloise (Fontaine, Grenoble, Pont-de-Claix, Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères). Les photographies qui accompagnent ce texte ont été réalisées, en mai 1998, à la Villeneuve et au Village olympique de Grenoble par Dominique Sève que nous tenons à remercier.



Vide autour du stade.

grenobloise. Ne semblant pas prendre la juste mesure du brouillage des repères traditionnels à l'œuvre, l'action publique paraît démunie et de fait tentée de stigmatiser la fragmentation et l'incohérence des processus en cours. Il est vrai que les modes d'énonciation et d'interpellation pratiqués par les jeunes semblent se complexifier, échapper aux circuits classiques et finalement devenir particulièrement difficiles à appréhender, et de surcroît à satisfaire. Les vecteurs qu'ils empruntent, les acteurs qu'ils mettent en jeu, les incompréhensions qu'ils suscitent, les conflits concurrentiels qu'ils peuvent engendrer, les habitudes qu'ils bousculent, les régulations qu'ils rendent nécessaires sont autant de manifestations étrangères à la politique sportive pratiquée jusqu'alors. Ainsi modifient-elles considérablement, jusqu'à l'entraver parfois, la perception qu'ont les acteurs publics de la conduite des politiques publiques du sport.

La première cause de ce trouble réside dans le mode d'appréhension de la population à laquelle elles s'adressent prioritairement. Ainsi le club reste-t-il le vecteur privilégié par lequel les acteurs publics entendent opérer sur le terrain, au risque de maintenir les pratiques sportives spontanées aux marges de ce mode traditionnel d'organisation.

Splendeurs et misères du club sportif

S'ils perçoivent les limites actuelles que présente le club et le filtre qu'il constitue, les acteurs publics le retiennent le plus souvent faute de mieux. Ils sont en ce sens soutenus par les intermédiaires de terrain qui marquent clairement leur attachement à un système auquel ils ont, dans certains cas, longuement collaboré.

« Le club a fait ses preuves, annonce un entraîneur de handball de Fontaine. C'est ridicule de dire qu'il faut en finir avec le club. Pour mettre quoi à la place ? Quand j'étais gamin, on allait tous au club. Et c'est là, en plus de l'école, que se sont forgés nos caractères. C'est là qu'on a appris ce que ça voulait dire que constituer une équipe et défendre les couleurs de son club et de sa commune. Parce que c'était chaud les rencontres

avec les communes voisines ! Maintenant on est les meilleurs amis du monde. Pourquoi changer ça ? Les jeunes sont les mêmes aujourd'hui. Eux aussi ont besoin de discipline. On ne va pas tout laisser aller comme ça, sans contrôle. Il faut qu'un adulte soit responsable. De toute façon, si on encadre des gamins c'est qu'on aime ça. Donc, on fait tout pour eux. Je ne vois pas comment on pourrait fonctionner autrement ? C'est bien beau de laisser des jeunes jouer dans la rue, livrés à eux-mêmes, mais comment on fait s'il y a des problèmes ? D'accord, les clubs ne concernent pas tout le monde : il y a des jeunes qui passent entre les mailles du filet. Mais de là à tout foutre en l'air pour eux... C'est pas sérieux ».

Or, le club est, aux yeux des jeunes, un modèle d'organisation à réformer. Procurant néanmoins des avantages importants (pédagogie, suivi, émulation, discipline indispensable à la progression, équipements, convivialité...) à une grande majorité d'entre eux, les acteurs publics s'appuient sur cette population pour dresser un état des lieux florissant de la pratique sportive organisée dans leur commune. Ils vantent alors le nombre de licenciés, la compétence de l'encadrement, la variété des sports proposés, la qualité et le coût des équipements, le montant des subventions votées et les performances de leurs sportifs qui portent haut les couleurs de la ville³. Il leur faut toutefois convenir que les clubs accueillent également des jeunes qui trouvent là une forme d'identité et d'adhésion à un collectif que ne fournissent plus les étapes importantes qu'étaient encore il y a peu l'entrée dans la vie active, la mise en ménage ou l'accès à un logement. Ainsi certains jeunes sont-ils tentés de rester, par défaut en quelque sorte, dans les clubs de leur enfance. Et s'ils ne les trouvent pas dépassés, ils admettent qu'ils ne peuvent pallier leur besoin fondamental qui est l'emploi.

« Au club, y a tous mes amis, explique Rachid, ancien boxeur de la Villeneuve. Maintenant, je ne monte plus sur le ring, pas fou ! Mais je donne un coup de main aux entraînements ou pour les déplacements. Et puis c'est bien de trouver un coin où t'es bien, pas stressé. Où tu peux penser à autre chose qu'à tes emmerdes de la vie. Le sport, il est là en plus, pour nous réunir. Moi, les tournois ne m'intéressent plus, ou comme spectateur. Mais, il y a l'ambiance. Et ça c'est important quand tu glandes dans la vie. La boxe vient te dire qu'il faut toujours se battre et pas se laisser aller ».

Il reste que pour de plus en plus de jeunes, le club est un symbole de l'organisation « standardisée », un « moule qui sert à structurer le comportement », selon les expressions d'un footballeur de Saint-Martin-d'Hères. Ainsi suscite-t-il refus et rejets en bloc : refus de l'organisation sportive traditionnelle (fédération, club, encadrement, entraînement, compétition, classement, divisions et catégories...), refus des contraintes sportives (horaires, calendrier, convocations, hiérarchisation au sein des équipes...), refus de la discipline sportive (règles, arbitrage, sanction des fautes, évaluation...), rejet des marques d'appartenance à la communauté sportive (paiement de la licence, port des couleurs du club,

3. La lecture des bulletins municipaux est, à ce titre, édifiante.

fréquentation des vestiaires, du bar du club, participation aux fêtes du club...), enfin désaffection des équipements sportifs traditionnels ou vandalisme contre ces derniers.

Sylvain, 23 ans, ancien rugbyman de Pont-de-Claix, vide son sac :

« Au bout d'un moment, le club t'en peux plus ! Au début, tu y vas avec des copains de l'école. Tout est nickel : t'apprends plein de trucs, t'as envie de progresser, l'ambiance est bonne... Alors t'acceptes tout. Tu te donnes à fond. Et puis les emmerdes arrivent : tu comprends pas pourquoi tu ne joues pas tout le temps alors que le fils de l'entraîneur fait tout les matchs même s'il ne touche pas une bille, tu te blesses et le médecin que te conseille le club ne te soigne pas bien. Résultat : il y a des complications et finalement tu auras mal au genou toute ta vie. Tant pis pour toi ! Et puis, il y a les consignes qu'on te donne. Par exemple de défoncer un tel en début de match sinon il va nous emmerder jusqu'au bout... Tu te dis que tout ça c'est pas bien joli. Alors tu finis par partir. Et là tu commences vraiment à réfléchir à tout ce système. Et si tu es un peu nerveux, tu as envie de tout casser ».

La violence du témoignage, et le ressentiment qui l'accompagne, ne doit pas laisser supposer qu'il est le reflet d'une opinion massivement partagée. Pourtant, il mérite sans doute d'être relevé dans la mesure où il résume une trajectoire sportive couramment empruntée. Les partisans des nouvelles pratiques sportives ont dans une écrasante majorité fréquenté les clubs avant d'envisager d'autres modes d'organisation. Autrement dit, la marginalisation des pratiques sportives spontanées tient tout autant aux acteurs publics qui les perçoivent parfois comme un facteur de trouble qu'aux jeunes qui y voient l'occasion de s'affranchir des clubs qu'ils connaissent bien.

La marginalisation des pratiques sportives spontanées

Sans doute perturbantes à plus d'un titre, les pratiques sportives éphémères ne sont pas pour autant ignorées et entravées par l'action publique. D'une part, elles peuvent apparaître comme un moindre mal (« pendant qu'ils jouent au foot dans les galeries, ils ne font pas les cons », annonce clairement un éducateur de la Villeneuve). D'autre part, elles ne semblent pas travailler contre l'ordre sportif : elles se développent à la marge de ce dernier, sans le remettre en cause, en l'ignorant le plus souvent. Par ailleurs, elles peuvent profiter aux clubs. La plupart de ces pratiques nouvelles sont ainsi reprises par ces derniers qui assurent par là-même le renouvellement de leurs licenciés et drainent une population a priori peu sensible à ce mode d'organisation. De même peuvent-elles favoriser une forme de détection des meilleurs joueurs du quartier qui iront ensuite vers

les clubs et faire émerger de nouveaux cadres sportifs familiers des quartiers qui réussiront, à leur tour, à persuader les jeunes de rejoindre les clubs.

« Dans les équipes professionnelles de basket, on trouve maintenant des joueurs qui se sont formés dans la rue, note un entraîneur de la Villeneuve. C'est le cas à Villeurbanne, par exemple. Ce n'est pas con de faire appel à ces gars-là. Les grandes équipes l'ont compris. Mais ça peut aussi créer des problèmes, au moins au début, parce que ces joueurs jouent plus dur. Ils prennent des libertés avec les règles. Ils sont plus malins. Et les arbitres n'aiment pas trop. En fait, il faut que le club les fasse entrer dans le moule pour ne pas qu'ils se fassent sanctionner tout le temps. Mais en même



Roller grenoblois.

temps, il faut les laisser comme ils sont, sinon ils vont devenir des joueurs comme les autres. C'est le fait qu'ils jouent un peu différemment qui présente un avantage. Faut trouver un équilibre, si possible en veillant à ce que ces joueurs gardent le contact avec leur quartier. Ils pourront alors dire des choses intéressantes aux jeunes du coin, sans pour autant leur faire miroiter trop de trucs. Car il n'y a pas de place pour tout le monde... »

Mais il est également intéressant de constater que, nées en réaction au mode d'organisation promu par les clubs, ces pratiques sportives originales apparaissent comme une forme d'auto-responsabilisation obéissant le plus souvent à des règles plus strictes que celles régissant l'activité sportive traditionnelle. D'autant plus difficiles à comprendre qu'elles ne sont pas toujours explicitement codifiées et figées, elles semblent promouvoir une forme de justice négociée en ce sens que la décision rendue est perçue comme d'autant plus juste qu'elle est discutée préalablement.

« On joue sans règle, enfin sans règle précise, explique Stéphane, footballeur occasionnel de Saint-Egrève. On est d'accord sur tout en général. S'il y a un problème on discute et on décide. Alors certains veulent en profiter pour avantager leur équipe. Mais en général, on choisit une solution qui per-

met que le jeu soit le plus libre possible... et puis les équipes changent tout le temps. Par exemple, on ne met pas de limites au terrain, ou si un joueur court comme un fou pour rattraper un ballon et que le ballon sort un peu derrière les buts on laisse faire pour qu'il centre et fasse une belle action. Ce sont les belles actions qui nous intéressent. Par contre, on ne tolère aucune faute et autre attitude qui laissent supposer que le joueur ne joue pas le ballon. On est réglo. Si un mec va au but et qu'il est fauché, alors c'est vraiment que celui qui fait la faute est un gros con. D'ailleurs ça n'arrive jamais. Au contraire pour le plaisir de pouvoir à nouveau dribbler, il est possible que l'attaquant attende son défenseur avant de tirer au but... surtout si on met personne dans les buts ».

Si ce mode de régulation est évidemment étranger aux pratiques de club, c'est sans doute qu'il n'obéit pas aux référentiels qui guident ces dernières.

Des représentations sociales opposées

On sait que « les contours du référent d'une politique publique ne se confondent pas simplement avec les objectifs explicites de cette politique. Il les inscrit plus largement dans un débat d'ensemble, relatif au rôle de la puissance publique concernant le devenir économique et social collectif » (Gaudin, 1995). Ainsi traditionnellement fondées sur le postulat que le sport est un facteur essentiel d'intégration sociale, les politiques sportives territoriales promeuvent un modèle de socialisation en partie opposé aux représentations véhiculées par le sport auprès des jeunes des quartiers. La contestation réciproque de la légitimité des référentiels à l'œuvre accentue alors le caractère insaisissable de la population constituée par les jeunes amateurs de sports de rue.

Un mode de socialisation déprécié

Si les jeunes refusent en partie les règles édictées par les clubs, c'est qu'à leurs yeux deux conditions traditionnellement remplies par ces derniers ne le sont plus aujourd'hui. D'une part, le club ne leur apparaît plus comme un facteur essentiel d'intégration sociale dans le quartier et dans la commune. D'autre part, il n'est plus perçu comme un mode de socialisation légitime. Ainsi le club n'est plus présenté comme un lieu et une occasion de mixité sociale (il est le plus souvent réservé de fait aux jeunes qui, par leur statut social ou professionnel, sont déjà intégrés socialement) ou de mixité raciale (de nombreux cas de racisme sont évoqués : « les Arabes ne joueront jamais dans l'équipe première » disent les jeunes de la deuxième génération, et les autres).

« C'est vite vu, poursuivent ces jeunes footballeurs de Fontaine, il n'y a pas de place pour tout le monde. Alors on te raconte du baratin. On dit que machin est en forme, ou qu'il tient bien sa place. D'accord, il n'était pas à la hauteur la semaine dernière mais il sera mieux la prochaine fois. Et toi pendant ce temps-là, tu attends sur le banc de touche. Après, tu comprends et tu ne viens même plus. Hamed, il reste chez lui !... A ce moment-là, l'entraîneur en profite pour dire que

t'as un sale caractère et que tu ne sais pas jouer collectif. La vérité, c'est qu'il peut pas sacquer les Arabes. Mais ça, il ne le dira jamais. Reste plus qu'à faire une équipe d'Arabes, et pourquoi pas une équipe d'Algériens, de Tunisiens... Les vétérans font des équipes comme ça, mais eux, c'est pour se rappeler le bon temps du bled. Pour nous, ça n'a pas de sens. Ou si, ça veut seulement dire qu'on ne veut pas de nous ».

De même, le club est-il perçu comme inopérant pour les jeunes qui sont tombés dans ce qu'un commerçant de la Villeneuve appelle « la spirale de l'oisiveté, de la drogue et de la délinquance ». On peut cependant objecter que là n'est pas sa mission. Dans ce cas, pourquoi présenter le sport pratiqué en club comme la solution à tous les maux du quartier ? Si « dans la pharmacopée politique française, la politique de la ville fait un peu figure de panacée universelle » (Jobert et Damamme, 1995), le discours des acteurs publics est perçu comme un leurre par une part croissante des jeunes qui estiment que les clubs fonctionnent comme un « palliatif » qui ne fait qu'occulter les problèmes qu'ils rencontrent : « on cherche seulement à nous occuper » disent-ils.

C'est ainsi que les comportements et les valeurs vantés par le club perdent une grande part de leur légitimité. Les vertus qui leur sont traditionnellement prêtées (telles que la solidarité, le goût de l'effort, l'apprentissage des règles communautaires, le respect d'un code admis de tous, la canalisation de la violence...) sont mises à mal par les dérives récentes du sport (scandales financiers, dopages, tricheries, hooliganisme...) qui ne concernent pas seulement l'élite. Il est alors permis de s'interroger, avec Pierre Arnaud (1996), sur « les capacités des associations sportives à initier aujourd'hui de tels comportements civiques et politiques, dans la mesure où le club n'est le plus souvent qu'un prestataire de service, la vie associative ne concernant qu'un nombre limité de dirigeants qui agissent par délégation ou procuration ».

La question du dopage illustre bien cette tendance. Un cycliste de 22 ans livre son expérience :

« Le vélo, c'est sympa, mais c'est dur. Et c'est ça qu'est bon. Il faut savoir souffrir. C'est ce qu'on nous dit dans les clubs. Le plaisir existe dans la souffrance. Ça peut paraître un peu con, mais c'est comme ça que ça fonctionne. Tu es heureux quand tu arrives à surmonter le mal. Mais le drame, c'est qu'il faut se faire de plus en plus mal si tu veux progresser. Et les jeunes ne cherchent que ça : faire comme les pros. Il suffit de regarder la télé : les pavés du Nord, « l'enfer du Nord » comme ils disent. Tu as vu comment les gars souffrent ! Et comment ils ont l'air heureux. Mais, il ne faut pas se faire d'illusion : ils ne sont pas des surhommes. Ils sont forcément chargés [dopés], sinon ils n'iraient pas. Alors nous, on ne fait pas les pavés du Nord, la Chartreuse c'est pas Paris-Roubaix. Mais même dans les petits clubs, tu comprends au bout d'un moment qu'il n'y a pas de secret : si tu veux progresser, il faut prendre des trucs. Alors tu te fais remarquer, tu rejoins un plus gros club, et là on te donne ce qu'il faut. Enfin, je te dis ça... tu ne le répètes pas. Mais dans le cyclisme, tout le monde le sait. C'est vrai qu'il y a aussi des entraîneurs qui te font comprendre à demi-mot qu'il n'y a pas que ça dans la vie et que c'est dangereux de

tomber là-dedans car tu risques de le payer plus tard. On dit que les footballeurs fument du shit [haschisch], planquent du fric dans leur jardin, achètent les matchs ou payent des putes pour les arbitres... Mais, il n'y a pas que le foot qui est pourri, Tapie, le vélo, il a donné aussi. Et moi, je ne connais pas tout... Le plus dur, c'est de rejeter toute cette saloperie sans pour autant rejeter le vélo. Mais on dégoûte trop de jeunes avec tout ça ».

Le clientélisme et la tendance couramment observée des configurations d'acteurs publics et associatifs à devenir des réseaux fermés sont également fustigés⁴, pour au moins trois raisons. D'une part, ce système garantit et perpétue la part de l'aide publique accordée aux clubs traditionnels, nourrissant du même coup le sentiment chez les jeunes que « les jeux sont faits ». Par ailleurs, il permet de faire l'impasse sur la relative déconnexion de certains clubs sportifs d'avec leur territoire d'implantation et de leur population de référence, privilégiant ainsi la logique de compétition et de professionnalisation par rapport à la logique d'insertion. Enfin, il tend à faire des pratiques sportives hors club autant de facteurs de trouble potentiel à l'ordre établi, renforçant alors la conviction de certains jeunes selon laquelle une méfiance institutionnalisée opère à leur endroit.

De nombreux témoignages étayent chacun de ces points. Ainsi, selon Jérémie, 23 ans, du quartier de l'Alma :

« La mairie, elle s'en fout du sport. Ce qui l'intéresse c'est filer du fric aux clubs et aux entraîneurs. Le sport de rue, c'est aussi du sport... Alors pourquoi on a droit à rien. Ou alors, il faut faire comme les entraîneurs et aller pleurer dans les bureaux pour dire qu'on est dans la dèche. Ça ne sert à rien, ce sont toujours les mêmes qui touchent. Et puis pourquoi toujours créer des associations. On n'a pas besoin de ça. On n'est pas en campagne électorale. On ne veut pas de local et de fric pour faire la fête du club tous les ans. On veut seulement pouvoir faire un peu de sport dans des conditions aussi bonnes que dans les clubs. Mais ce sont toujours les mêmes qui raflent la mise et même s'ils ne font rien, ils donnent l'impression qu'ils comptent pour les jeunes. Mais, en réalité les éducateurs pensent déjà à eux. Ils trouvent des jeunes pour apporter la preuve qu'ils servent à quelque chose ».

Mais insistons plus particulièrement sur une manifestation sensible semblant découler du constat de la fermeture des réseaux d'action publique : l'opacité et l'automatisme qui, selon certains acteurs de terrain, prévalent en matière de répartition budgétaire compromettent gravement la qualité éducative des activités proposées. Autrement dit, alors que les vertus socialisatrices du sport sont encore unanimement vantées, les crédits accordés aux clubs semblent de moins en moins arrêtés sur des critères éducatifs ou pédagogiques. L'ancien président d'un club de football de quartier de Saint-Martin-d'Hères témoigne :

« Le milieu sportif municipal est épouvantable. É-pou-va-ntable ! Vraiment. En mairie, on voit tous les dirigeants sportifs manier le discours éducatif et pédago. Je le sais, j'y étais. Et chacun y va de son projet, de ses objectifs, de telle cible de jeunes avec lesquels on va faire ceci, de telle autre avec lesquels on fera cela... Bien sûr ça coûte, mais les

ambitions sont tellement nobles ! En fait, tout ça c'est du pipeau. La réalité c'est que tous se battent pour avoir les terrains, les gymnases, les subventions et les places en mairie. Ça m'a dégoûté. Je suis parti ».

De même, le sport en club est-il placé par les jeunes au même niveau que l'école (autre instance de socialisation, sans parler de la famille...). De telle façon que les jeunes qui refusent l'organisation sportive traditionnelle sont bien souvent ceux qui ont échoué dans leur scolarité. Autrement dit, le club n'est plus perçu comme cette seconde chance qu'il était parfois auparavant. Enfin, les finalités démocratiques et citoyennes du sport si souvent vantées sont malmenées par les jeunes pour qui « la défonce dans le sport n'est pas une éthique de vie car être un bon citoyen ne se résume pas à être un bon sportif ! ». Restent alors les pratiques spontanées.

Les pratiques spontanées : entre incompréhension et défiance

Si les pratiques sportives spontanées sont rarement mentionnées par les jeunes (elles relèvent davantage, selon eux, des loisirs que du sport), les acteurs publics les situent, en retour, entre l'éducation populaire, la politique



Football en pied d'immeuble.

de la ville, la qualité de la vie et l'environnement... lorsqu'ils ne les évaluent pas comme autant de risques de troubles à l'ordre public. N'hésitant pas alors à les qualifier de « vecteurs de déviance sociale », certains appellent à un renforcement de l'autorité publique face à des énergies qui, peu canalisées par les débouchés sportifs classiques, peuvent investir les terrains sensibles que constituent la délinquance, le vandalisme, voire le fanatisme religieux...

Au minimum, les pratiques sportives spontanées apparaissent-elles, aux yeux d'une majorité d'acteurs publics, comme autant d'éléments perturbant et concurrençant l'organisation sportive traditionnelle. La réticence fonda-

4. Dans l'analyse des politiques publiques, le terme de *réseau d'action publique* rend compte des rapports interdépendants existant entre les institutions et les acteurs publics, privés et associatifs. Selon une telle approche, l'action publique est rarement unilatérale : le plus souvent, elle est le produit, mais aussi le producteur, de réseaux d'acteurs (Le Galès, 1995).

mentale semblant résider dans l'idée que faire du sport signifie nécessairement appartenir à un club. Il en découle alors la ligne de conduite suivante : guider les jeunes vers les clubs plutôt que prendre en compte leurs pratiques spontanées, céder à leur demande équivalant, selon le discours de certains élus, à une forme de « renoncement », de « fuite en avant », de « laxisme », de « faillite de l'autorité publique » ou encore de « perte de contrôle ».

« Qui est-ce qui paye ? Toute la question est là, estime le responsable d'un club de Pont-de-Claix. Les élus n'ont pas le droit de jouer avec l'argent de leurs administrés. S'ils décident de financer tel club ou tel autre, il est normal, pour le bien de tous, qu'ils aient un droit de regard sur la gestion et l'organisation de ces clubs. Ils sont faits pour accueillir le maximum de jeunes de la commune. C'est leur raison d'être. Certes, il y a des critères sportifs qui jouent. Mais en règle générale, il y en a pour tout le monde. Alors pourquoi dans ce cas aller voir ailleurs ? Si les jeunes veulent faire du futsal, du streetball, du roller-skating ou je ne sais trop quoi encore (on ne comprend même pas ce que ça veut dire), ils doivent créer un club. Il n'y a pas d'autres solutions. On ne va pas donner de l'argent comme ça à des jeunes parce qu'ils ont une bonne tête. Si leur projet tient debout, ils font comme les autres : ils déposent des statuts. Et puis basta ! L'histoire des clubs se résume à ça ».

Dans cet esprit, les pratiques sportives spontanées sont au mieux perçues comme une phase intermédiaire avant l'appartenance à un club ou comme un complément à une activité sportive organisée, au pire comme une alternative concurrentielle à cette dernière. Ainsi risquent-elles d'être présentées comme des sources de nuisances potentielles grosses de tensions sociales : bruit, gêne, sentiment d'insécurité, dégradation de l'environnement, agressivité, provocations... En conséquence, elles s'en trouvent inévitablement dépréciées dans le discours des acteurs publics dont certains, y voyant la marque de l'impérialisme culturel américain, parlent de « sport Coca-Cola » ou de « tournées promotionnelles ».

« Qu'est-ce qu'il faut faire quand vous avez une bande de jeunes qui, l'été, se retrouve tous les soirs au pied d'un panier de basket avec un magnétophone qui crache du rap jusqu'à 2 heures du matin ?, se demande un élu de Saint-Martin-d'Hères. « On ne fait pas de mal », voilà ce qu'ils nous disent. Mais nous, en mairie, on reçoit les plaintes des mamies du quartier qui ne peuvent plus discuter sur les bancs, des papys qui ne peuvent plus jouer aux boules tranquillement, des voisins qui ne supportent pas que le ballon tape dans leur voiture, des mères de famille qui voudraient que leurs gosses puissent dormir en paix, des commerçants qui disent que leurs vitrines sont graffitées et des employés de la mairie qui disent ramasser des capotes et des seringues... C'est fou ce qu'on entend ! Il suffit qu'il y ait un petit problème quelque part pour que tout le monde vide son sac. Mais nous, il faut qu'on fasse avec tout ça en même temps. Vous imaginez l'arbitrage. Alors, quand on soutient les jeunes et qu'en plus ils ne nous respectent pas, ça finit par faire beaucoup. Ça sera jamais Chicago ici ! ».

En dernier ressort, le modèle importé dont ces pratiques semblent s'inspirer traduit, aux yeux de certains

acteurs publics, une forme de marginalisation volontaire, de nature plus culturelle, ethnique ou clanique qu'économique sur laquelle ils n'ont effectivement pas prise.

Soumis à une perception publique fuyante et porteur de représentations sociales diversement appréciées, le sport de rue se trouve confronté à une série de paradoxes illustrant les limites d'une opposition frontale entre les pratiques qu'il promeut et celles qui ont cours au sein des clubs. Défini par la négative, il est identifié comme le réceptacle de toutes les valeurs, activités et pratiques sportives qui ne relèvent pas directement des clubs ou s'inscrivent contre ces derniers. Pourtant, dans le même temps, le schéma sportif traditionnel n'a plus valeur de modèle ou de contre-modèle. Ainsi, beaucoup de jeunes pratiquent des sports en club et hors club tout à la fois. Ne répondant pas aux mêmes besoins, ne se déroulant ni aux mêmes heures, ni dans les mêmes lieux, ni selon les mêmes règles, ni avec la même finalité, ces activités se complètent davantage qu'elles ne se concurrencent ou ne s'annulent, l'une servant parfois de passerelle vers l'autre.

De même, opposer le sport pratiqué en club au sport de rue revient de fait à opposer l'offre publique et la demande sociale de sport. Outre qu'une telle présentation obéit à une logique marchande ou d'assistanat, elle fait du demandeur un consommateur potentiel. Or, il ne suffit plus de proposer des activités pour que celles-ci trouvent preneurs.

« La demande spontanée n'existant pas, ou plus exactement ne se formulant pas, il s'agit, selon un militant associatif de la Villeneuve, de faire émerger une demande inconsciente, plutôt que de la noyer sous un flot d'activités que les jeunes refuseront probablement. Il est trop facile de dire ensuite : "Voyez ces jeunes, ils ne savent pas ce qu'ils veulent ! On leur présente des choses passionnantes et ils préfèrent brûler des voitures !" ».

A contrario, c'est s'exposer à un nouveau paradoxe que de prendre au pied de la lettre les demandes des jeunes se résumant à des revendications pour plus d'équipements (plus modernes, plus adaptés à des pratiques nouvelles, ils devront encore être mieux équipés, mieux localisés...). Au bout du compte, les acteurs publics constatent souvent qu'ils connaissent un taux de fréquentation décevant.

Par ailleurs, loin de se présenter comme un facteur de trouble et de concurrence à l'ordre sportif institué, les adeptes du sport de rue aspirent, non pas à défier ce dernier, mais à pratiquer en marge de clubs qui, pour la plupart, s'ouvrent très lentement aux pratiques sportives nouvelles dont ils sont friands. Enfin, les situations les plus tendues dans lesquelles certains acteurs publics sont tentés de voir dans les sportifs de rue autant de jeunes engagés sur la voie de la déviance sociale sont démenties par la sociologie de ces pratiquants qui traduit, le plus souvent, une appartenance aux classes moyennes, accompagnée d'une forte présence familiale et d'un bon taux de réussite scolaire.

Raisonné ainsi en termes d'opposition revient de fait à renoncer à l'opportunité qui est offerte ici de faire évoluer les clubs vers plus de souplesse et d'ouverture, seules garanties de les rétablir dans leurs fonctions premières. En

effet, n'est-il pas encourageant de constater que, les politiques sportives s'appuyant sur des valeurs socialisatrices dont nous avons vu que beaucoup n'avaient plus cours au sein des clubs, c'est précisément pour renouer avec certaines d'entre elles que de nombreux jeunes quittent les clubs ou pratiquent le sport de rue en parallèle d'une activité sportive classique ?

De même, dites spontanées, auto-organisées ou sauvages, il s'avère à l'observation que les pratiques sportives de rue requièrent, le plus souvent, un degré d'organisation très poussé sans lequel elles seraient rendues dangereuses ou simplement impossibles. Que l'on pense par exemple aux risques qu'encourent les rollers qui, se réunissant de nuit place d'Italie, partent en convoi dans les rues de la capitale... Sans doute il y a-t-il là des enseignements à tirer de la capacité de ces sportifs de rue à promouvoir, et à faire respecter, un système de règles contraignantes d'autant mieux acceptées qu'elles donnent le sentiment de ne pas avoir été présentées sur le mode de l'imposition.

Mais l'aspiration récente des jeunes sportifs à être associés à la conception, à la mise en place, à la réalisation et à l'évaluation de leur activité échappe d'autant plus aux acteurs publics qu'elle est rarement relayée par les instances et les interlocuteurs que ces derniers consultent en priorité. Explicitement formulée, mais d'une façon en partie étrangère aux élus, aux éducateurs ou encore aux entraîneurs et dans des enceintes peu fréquentées par eux, ils ne peuvent clairement l'identifier. Ainsi sommes

nous devant un autre paradoxe : alors même qu'ils sollicitent une demande sociale en matière de sport ou qu'ils regrettent que celle-ci n'existe pas, les acteurs publics sont en partie sourds à celle qui s'exprime présentement. Tout semble donc se passer comme si les acteurs publics regrettaient l'attentisme des jeunes qui, de leur côté, déplorent qu'on ne leur permette pas de prendre une part active à la mise en œuvre d'une politique sportive respectueuse de leur mode de vie.

La diversification des pratiques sportives pose donc avec acuité la question de la pertinence des modes d'action publique guidant les politiques sportives territoriales. Ainsi, n'échappant pas au processus récent par lequel le gouvernement des villes s'apparente de plus en plus à la gouvernance urbaine, les politiques sportives de l'agglomération grenobloise confinent d'autant plus au bricolage que la population à laquelle elles s'adressent demeure largement insaisissable (Basson, 1996). De même, la modification des moyens et des formes de légitimation de l'action publique (territorialisation, contractualisation, réticulation, horizontalisation, construction locale des interlocuteurs...) s'accompagnant le plus souvent d'une insuffisante prise en compte des modes d'action collective (Basson, 1998), c'est alors la question des modalités d'engagement dans l'espace public des sports de rue et de leurs pratiquants qui est posée.

Jean-Charles Basson, Andy Smith

BIBLIOGRAPHIE

Arnaud P., « Sport et intégration : un modèle français », *Spirales*, 10, 1996.

Basson J.-C., « Gouvernance urbaine et population insaisissable : les politiques sportives territoriales et les jeunes des quartiers de l'agglomération grenobloise », 2e Université d'été transfrontalière *Réseaux d'action publique, gouvernance et territoires*, Institut d'études politiques de Grenoble, Centre de recherche sur le politique, l'administration, la ville et le territoire (CERAT), Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC), École polytechnique fédérale de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques (IEPI-ISSP), Université de Lausanne (Uriage, 3-6 septembre), 1996.

Basson J.-C., « Sports de rue et modalités d'engagement dans l'espace public : les politiques sportives territoriales et les jeunes des quartiers de l'agglomération grenobloise », in Jaccoud C., Pedrazzini Y. (dir.), *Glisser dans la ville : les politiques spor-*

tives à l'épreuve des sports de rue, Neuchâtel (Suisse), Éditions du Centre international d'étude du sport (CIES), 1998.

Basson J.-C., Smith Andy, *Sports et action publique localisée : les politiques sportives territoriales et les jeunes des quartiers de l'agglomération grenobloise*, Rapport pour le compte de l'Association intercommunale de prévention de la délinquance, Grenoble, CERAT-IEP, décembre, 1996.

Gaudin J.-P., « Politiques urbaines et négociations territoriales. Quelle légitimité pour les réseaux de politiques publiques ? », *Revue française de science politique*, 45-1, février, 1995.

Jobert B., Damamme Dominique, « La politique de la ville ou l'injonction contradictoire en politique », *Revue française de science politique*, 45-1, février, 1995.

Le Galès P., « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, 45-1, 1995.

> **Jean-Charles Basson** est docteur en science politique de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble. Sa thèse *Le tarissement du militantisme est à paraître aux éditions L'Harmattan. Chercheur associé au Centre de recherche sur le politique, l'administration, la ville et le territoire (CERAT) de l'Institut d'études politiques de Grenoble de 1990 à 1997, il est, depuis cette date, chargé de recherche à l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI). Ses orientations actuelles de recherche portent sur le sport dans son rapport à l'ordre public et sur la dimension spatiale de l'insécurité urbaine.*

> **Andy Smith** est chargé de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP). Il travaille actuellement au Centre d'étude et de recherche sur la vie locale (CERVL) de l'Institut d'études politiques de Bordeaux sur le rapport entre l'intégration européenne et le phénomène du supportérisme.